



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 2 FÉVRIER 2021

La Fondation de l'École polytechnique étend son périmètre d'action pour accompagner le développement de l'École

La Fondation de l'École polytechnique, en modifiant ses statuts, étend son périmètre d'action pour soutenir l'effort de développement de l'X qui s'inscrit désormais dans le cadre de l'Institut Polytechnique de Paris. Dans le même temps, elle devient fondation abritante. Le Conseil d'administration de la Fondation, dont la composition a été modifiée conformément à ses nouveaux statuts, s'est réuni le 1^{er} février 2021.

Approuvés par l'arrêté du 23 décembre 2020, les nouveaux statuts de la Fondation de l'École polytechnique étendent son périmètre d'action.

La première mission de la Fondation reste centrée sur le développement de l'École polytechnique et sur la mise en œuvre de sa stratégie. Toutefois, ses nouveaux statuts lui permettent désormais d'accompagner et de favoriser les actions de coopération entre l'École polytechnique et de Grandes Écoles scientifiques, technologiques et de management ou des établissements d'enseignement supérieur, en particulier dans le cadre de l'Institut Polytechnique de Paris. Ils lui permettent aussi de soutenir le développement de la recherche, de l'entrepreneuriat et de l'innovation au meilleur niveau national et international.

Grâce à l'élargissement de son périmètre d'action, la Fondation de l'École polytechnique peut, par exemple, contribuer au développement de *Hi! PARIS*, le centre de recherche interdisciplinaire dédié à l'Intelligence Artificielle et aux Données, lancé en septembre 2020 par l'Institut Polytechnique de Paris et HEC Paris.

Par ailleurs, ses nouveaux statuts autorisent la Fondation de l'École polytechnique à abriter des fondations sous égide, notamment dans le cadre de l'Institut Polytechnique de Paris. L'ENSTA Paris, soutenue par l'Association de ses anciens élèves, a d'ores et déjà donné son accord pour être abritée.

« *Je me félicite de cette étape très importante pour la Fondation qui lui permet d'élargir ses activités et d'accompagner encore mieux le développement de l'X et de l'Institut Polytechnique de Paris* », déclare Denis Ranque, Président de la Fondation de l'École polytechnique.

De son côté, Eric Labaye, Président de l'École polytechnique et Président de l'Institut Polytechnique de Paris témoigne « *je me réjouis de voir le périmètre de la Fondation s'élargir pour soutenir les nombreuses ambitions de l'École polytechnique dans le cadre de l'Institut Polytechnique de Paris* ».



CONTACTS PRESSE

Mathilde Ordas	Aurélia Meunier
+ 33 1 69 33 38 73 / + 33 6 30 30 02 62	+ 33 1 69 33 38 74 / + 33 6 65 43 60 93
mathilde.ordas@polytechnique.edu	aurelia.meunier@polytechnique.edu



À PROPOS DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE / Créée en 1987 par vingt grandes entreprises françaises à l'initiative de Bernard Esambert (X 1954), alors Président du Conseil d'administration de l'École polytechnique et avec le soutien de l'Association des anciens élèves et diplômés de l'École, la Fondation de l'X rapproche l'École, ses élèves et ses enseignants-chercheurs du monde de l'entreprise. Elle a pour missions principales d'aider à l'évolution de l'enseignement à l'École polytechnique, de développer la recherche et le transfert de technologies avancées vers l'industrie française, de financer le développement de l'X, et ainsi de contribuer à son rayonnement français et international.

www.fondationx.org